



**100 000 manifestants ont demandé le 10 février :
RETRAIT du projet de décret modifiant les statuts des enseignants-chercheurs
RETRAIT du projet de réforme de la formation des enseignants-chercheurs**

Le CNESER du 16 février 2009 vote pour le retrait des deux projets

Le CNESER, réuni le 16 février 2009,

- constatant que des dizaines de milliers d'universitaires ont manifesté à Paris et dans toute la France le 10 février et que la grève se développe dans tous les établissements,
- informé des revendications et décisions de la 3ème assemblée nationale des délégués des universités, réunie le 11 février,
- informé des revendications et décisions de l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche du 12 février,
- constatant que la médiation mise en place par la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, visant à retravailler le projet de décret modifiant le statut de 1984 des enseignants-chercheurs, est rejetée par l'immense majorité des universitaires,

demande instamment à la Ministre et au Président de la République :

- de retirer le projet de décret modifiant le statut de 1984 des enseignants-chercheurs,
- de retirer le projet de réforme de la formation des enseignants du 1er et 2nd degrés,
- de retirer le projet de contrat doctoral,
- d'arrêter le démantèlement des organismes de recherche,
- de restituer les 1030 postes supprimés au budget 2009, de mettre en œuvre un plan pluriannuel d'emplois statutaires dans les universités et les organismes permettant ainsi la résorption de la précarité.

13 pour (FO, FSU), 8 abstentions, 2 contre

Les syndicats et organisations FSU (SNESUP, SNCS, SNEP, SNASUB) – CGT (SNTRS, FERC-Sup, CGT-INRA) - FO (SNPREES) – SOLIDAIRES (SUD-Recherche-EPST, Sud Education, Sud Etudiant) - SLR – SLU – UNEF demandent le retrait des deux projets

(...) Les organisations constatent les convergences avec les revendications exprimées par la coordination nationale des universités et appellent à poursuivre et étendre la grève reconductible. Elles demandent :

- le retrait du projet de décret modifiant le statut des enseignants-chercheurs ;
- le retrait de la réforme actuelle « Darcos-Pécresse » de la formation des enseignants du 1er et 2nd degrés ; (...)

L'assemblée nationale des délégués d'université avec les syndicats nationaux du 11 février demande le retrait des deux projets

(...) La Coordination Nationale (...) exige le rétablissement des postes supprimés, un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires dans les universités et les grands organismes de recherche, dont elle refuse le démantèlement. Elle soutient les mobilisations en cours. Elle constate que les ministères n'ont toujours pas retiré :

- la réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants du premier et du second degrés.
- le projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs.

En conséquence la Coordination Nationale appelle l'ensemble des universités et des laboratoires à rejoindre le mouvement de grève totale, reconductible, illimitée, déjà engagée dans de très nombreuses universités (...)

Tant que ses revendications ne sont pas entendues, la Coordination Nationale maintient ses actions, à commencer par la grève. Elle appelle les confédérations syndicales à soutenir ces revendications le 18 février, lors de la rencontre avec le chef de l'Etat.

Intervention du SNPREES-FO devant la coordination nationale étudiante des 14-15 février à l'Université Rennes 2

Le SNPREES-FO syndique toutes les catégories de personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, agents comme professeurs des Universités, titulaires comme non-titulaires.

*Nous subissons tous une série d'attaques sans précédent contre les statuts, les conditions de travail et d'études, la qualité de l'enseignement, la liberté de la recherche. **Nous en connaissons l'origine : la loi LRU.***

C'est pourquoi nous nous sommes prononcés contre cette loi et nous revendiquons depuis 2007 son abrogation. C'est une nécessité, sinon, il ne peut y avoir que remise en cause des missions fondamentales d'enseignement de haut niveau lié à la recherche et de la recherche, il ne peut y avoir qu'externalisation, marche à la privatisation, liquidation des statuts des personnels, développement de la précarité et des licenciements.

Nous nous mobilisons aujourd'hui, par la grève et la manifestation, comme syndicat avec les 57000 enseignants-chercheurs, avec et dans les assemblées de délégués des universités avec les autres syndicats nationaux, pour le retrait des deux projets de Mme Péresse, la restitution des postes supprimés, l'abandon du projet de contrat doctoral

Le retrait du projet de destruction des statuts des universitaires constitue une revendication qui unit les 57 000 universitaires dans la grève et les manifestations, et il s'agit d'un enjeu général.

Le fond de la réforme des statuts des universitaires, dont Mme Péresse a dit qu'elle était le cœur même de la LRU, consiste à donner aux Présidents un pouvoir hiérarchique sur les enseignants-chercheurs, pour qu'ils deviennent les véritables patrons de leur Université liées aux entreprises.

Jusqu'à maintenant, les universitaires, contrairement aux autres fonctionnaires, étaient indépendants de l'Etat : personne ne pouvait leur donner d'ordre ; seuls, collégalement, ils décidaient de leur travail d'enseignement, de leur recherche, dans le cadre de statuts nationaux. C'est l'indépendance, le jugement par les pairs, la liberté de la recherche et de l'enseignement, garantis par leurs statuts. C'est cela que Mme Péresse veut supprimer avec son décret :

- ***le Président doit pouvoir ordonner aux universitaires de faire moins de recherche, et plus d'enseignement ; la recherche sur la Grèce antique n'est pas très rentable, mais il n'y a pas que les sciences dites molles qui soient en cause : le Président de la République veut recentrer la recherche sur certains thèmes choisis par le gouvernement au détriment d'autres axes de recherche, et cela, c'est la fin de la liberté de la recherche ;***
- ***le Président doit pouvoir ordonner aux enseignants de remplacer telle ou telle partie de leur enseignement par des tâches diverses : expertise auprès d'entreprises, recherche de stages –gratuits- pour les étudiants, faute de quoi ils seront sanctionnés, y compris financièrement.***

Ce sont la qualité de vos diplômes, leur valeur, déjà bien mis à mal par le processus de Bologne, qui sont attaqués.

Le projet de modification de la formation des futurs enseignants n'a pas moins d'implications :

- *contrairement à ce que la ministre prétend, l'allongement des études de 2 ans n'entraînerait pas une meilleure qualification, mais déqualifierait les futurs enseignants, en dégradant encore la qualité des enseignements disciplinaires, et en supprimant la formation professionnelle existante en IUFM ;*
- *cette réforme introduit des masters d'enseignement sélectifs, et de fait interdira à la majorité des titulaires de licence qui ne seront pas sélectionnés d'avoir toute chance de réussite aux concours*
- *cet allongement se traduira par une perte d'un an de traitement pour les jeunes recrutés, soit 16 000€, qu'aucune hypothétique bourse ne remplacera ; de plus, leur âge de départ à la retraite sera retardé d'un an ; hé oui, il faut dès maintenant y penser.*

Vous comprenez que la nécessité du retrait du projet de formation des enseignants recoupe vos préoccupations d'étudiants, et au-delà : c'est l'avenir de toutes jeunes générations, dans le primaire et secondaire, qui est en cause.

M. Darcos veut ce projet, malgré son recul initial, car c'est la base de sa réforme du lycée. M^{me} Péresse a raison quand elle dit que le projet de réforme des statuts des universitaires constitue le cœur de sa loi LRU

Nous considérons que l'unité de tous les universitaires pour le retrait de ces deux projets, avec leurs assemblées de délégués, avec leurs syndicats, portera un coup à la LRU. Pour nous, le chemin pour la nécessaire abrogation de la LRU passe aujourd'hui par le retrait effectif des deux projets.

Je vous souhaite de bons travaux, pour déterminer vos propres revendications. Nous nous retrouverons en grève et en manifestation pour faire reculer Mme Péresse, M. Darcos, et M. Sarkozy.

**Le SNPREES-FO appelle les universitaires à maintenir et développer leur unité autour des revendications de retrait des projets.
Il les appelle à se réunir en Assemblées Générales, à poursuivre et à développer la « grève totale, reconductible, illimitée »**